

École de service social
Poste menant à la permanence – professeur(e) adjoint(e)/agré(e)
(volet anglophone)

L'[École de service social](#) de la [Faculté d'éducation et de santé](#) de l'Université Laurentienne à Sudbury accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) ou agré(e) en service social. De préférence, l'entrée en fonction sera le 1^{er} janvier 2026.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, l'Université de l'EMNO, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires. Elle est le siège de l'Institut de recherche autochtone Maamwizing.

Les candidats doivent avoir parachevé (ou presque) le doctorat en service social ou dans une discipline connexe et être titulaires d'une maîtrise en service social. De préférence, ils auront intérêt à participer à la direction de l'enseignement. Le bilinguisme (anglais-français) sera considéré comme un atout et la présence sur le campus est obligatoire.

Les qualifications ci-dessous sont essentielles :

- Faire preuve d'un programme actif de recherche et (ou) d'une expertise issue d'une expérience approfondie d'intervention directe en travail social, avec un intérêt pour l'animation de séminaires axés sur l'intégration à la pratique et l'apprentissage en milieu de stage;
- Posséder de l'expérience dans un ou plusieurs des domaines d'intervention ou d'érudition suivants : interventions antiracistes, travail social auprès des Autochtones, gérontologie, santé mentale, utilisation de substances, intervention auprès de populations francophones, de nouveaux arrivants ou de personnes ayant des handicaps et (ou) d'autres domaines d'intervention en service social;
- Faire preuve d'excellence en enseignement en anglais au premier cycle et aux cycles supérieurs (sur le campus et [ou] en ligne);
- Témoigner d'un engagement envers la recherche en justice sociale et (ou) les pratiques transformatives contribuant activement au démantèlement du racisme à l'endroit des Autochtones ou des Noirs et des formes convergentes d'oppression systémique dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et (ou) de l'intervention. Cela comprend une analyse critique de la violence coloniale, raciale et structurelle dans et parmi les communautés ainsi que des façons dont ces formes de violence produisent et alimentent des inégalités disproportionnées sur le plan social et en matière de santé;
- Avoir acquis de l'expérience d'intervention et (ou) de recherche auprès de communautés centrée sur les approches dirigées par la communauté, les connaissances communautaires et les forces des communautés marginalisées;

- Avoir de l'expérience en matière d'encadrement et de soutien de membres de la population étudiante aux cycles supérieurs et la capacité d'assurer la direction de projet de thèse et de stage;
- Posséder une expérience de travail en collaboration dans un milieu favorisant le travail d'équipe et de l'enthousiasme pour contribuer à la gouvernance de l'École de service social (y compris la coordination de programme et la direction de l'École) et de l'Université dans son ensemble;
- Manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un dossier d'enseignement (incluant la philosophie d'enseignement, l'expérience et les intérêts actuels et potentiels d'enseignement et des preuves de l'enseignement efficace)
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste permanent – Social Work (volet anglophone)* ». Les dossiers seront examinés à compter du 15 juillet 2025, mais seront acceptés jusqu'à ce que le poste soit pourvu. La date d'entrée en fonction prévue est le 1^{er} janvier 2026 ou sera établie en fonction de la disponibilité de la personne choisie.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentienne.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. Dans la lettre de présentation, on doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.